

THEME : Economie d'énergie / Santé/bien-être

INTITULÉ : **Isoler la toiture, c'est bon pour la planète et bon pour le portefeuille !**



Service : Agenda 21/Cit'ergie

Contact : M. BONNEAU

✉ : m.bonneau@buxerolles

Moins de consommation d'énergie, moins de CO₂. Plus d'argent pour autre chose, plus de confort

L'efficacité énergétique est le rapport entre l'énergie directement utilisée (dite énergie utile) et l'énergie consommée (en général supérieure du fait des pertes).

C'est vraiment l'isolation de l'habitat qui permet de réaliser les économies d'énergie les plus importantes. La partie toiture est l'un des points de déperdition les plus importants (25 à 30 %).

■ **Vous y avez droit ! De 1200 à 1600 euros, la Région vous aide jusqu'en décembre 2015 : La Région aide** les propriétaires de Poitou-Charentes à financer l'isolation de toitures, combles perdus ou habitables, toitures-terrasses, pour un logement construit depuis plus de 15 ans. **Un forfait de 500 euros est versé ainsi qu'une aide complémentaire de 700 euros** à condition de céder les certificats d'économie d'énergie (CEE) à la Région. De plus, un **bonus de 400 euros** peut être obtenu si vous utilisez des éco-matériaux.

Les travaux doivent être réalisés par un professionnel titulaire de la mention « RGE » (reconnu garant de l'environnement).

■ **Le savez-vous ?**

Il est préférable d'utiliser des éco-matériaux respectueux de la santé et de l'environnement, qui isolent et régulent l'humidité. Il est possible d'isoler le toit de la maison par de la ouate de cellulose, de la fibre de bois, du chanvre, etc...pour une maison économe en énergie et saine.

■ **Envie d'en savoir plus ?**

Liste des professionnels RGE www.renovation-info-service.gouv.fr Rubrique : « **trouvez un professionnel** »

Les aides de la région <http://www.poitou-charentes.fr/services-en-ligne/guide-aides/-/aides/detail/295>

crédit d'impôt : sur le reste à charge : 30% dans une certaine limite

<http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet/renovation/dossier/credit-dimpot/credit-dimpot-transition-energetique-o>

Un guide :

http://www.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Ademe__aides_financieres_2015.pdf

■ **Des questions ?**

Pour être conseillé dans vos travaux, être informé sur les aides :

Adressez-vous à **l'espace info énergie, c'est gratuit !**

Des conseillers neutres et objectifs analysent vos besoins et répondent à vos questions

8 rue des Grandes Ecoles – 86 Poitiers - 05 49 30 20 54- infoenergie@agglo-poitiers.fr